



# AMBASSADE DE FRANCE EN CHINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pékin, le 23 octobre 2023

## **PROCÈS-VERBAL DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION BOURSES SCOLAIRES 2023/2024**

Le deuxième conseil consulaire en formation bourses scolaires (CCB2) s'est tenu le 18 octobre 2023 à l'ambassade de France en Chine.

### **Participants :**

#### *Membres avec voix délibérative :*

- M. PAJOT Franck, conseiller des Français de l'étranger, président du conseil consulaire
- Mme ONILLON Françoise, conseillère des Français de l'étranger
- M. COLLEU Pascal, proviseur du Lycée Français International de Pékin (LFIP)
- Mme MEZERAY Lucile, représentante du syndicat des enseignants (FSU SNES Pékin)
- Mme BERGER Sylvie, présidente de Pékin Accueil
- M. Albert MISSÉ, président de FDM-ADFE Pékin
- M. MIROCHNIKOFF Pierre, président par intérim de l'UFE Pékin
- M. Laurent BOUSSELET, représentant de l'association des parents d'élèves (APE)

#### *Membres avec voix consultative :*

- M. LOUSTAUNAU Xavier, attaché de coopération éducative, représentant du conseiller de coopération et d'action culturelle
- M. FEKIH Abdelhak, directeur administratif et financier du LFIP, expert
- M. DIRRIG Charles, président de l'Association des Familles Franco-Chinoises (AFFC), expert
- Mme VIVIEN Sylvie, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires à Pékin, experte
- M. ZOTOS Pierre, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires à Oulan-Bator, expert (*en visio conférence*)

#### *Rapporteur :*

- M. PAYRAUD Luc, consul adjoint, chef de chancellerie

#### *Secrétaire de séance :*

- Mme CHEVRETON Marie-Anne, agent consulaire.

### **Absents :**

- M. BODIN Ludovic, conseiller des Français de l'étranger
- M. PAUPERT Julien, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Mongolie
- M. SAUTREUIL Sébastien, directeur de l'Ecole française de Mongolie (EFM)

## **Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants :**

- Ordre du jour ;
- Bilan de campagne pour les pays du rythme sud (année scolaires 2022 et CNB2 2023/2024) et pour les pays du rythme nord (année scolaire 2022/2023 et CNB1 2023/2024) ;
- Résultats des travaux de la 1ère commission nationale des bourses scolaires 2023/2024 qui s'est tenue les 27 et 28 juin 2023 ;
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire (*validés en CCB1*) ;
- Liste des demandes présentées par Oulan Bator et Pékin.

## **Première partie avant examen des dossiers individuels**

La séance a été ouverte à 14h30.

M. Franck Pajot, conseiller consulaire, a présidé la séance et a rappelé la confidentialité des débats.

M. Luc Payraud a été désigné rapporteur et Mme Marie-Anne Chevreton secrétaire de séance.

M. Pajot a pris la parole pour dénoncer l'augmentation de la contribution progressive de scolarité (CPS) instaurée à 7% pour la CCB2 sans aucune concertation préalable, alors qu'en CCB1 elle était de 2%.

M. Albert Missé, président de FDM-ADFE Pékin, et M. Pierre Mirochnikoff, président par intérim de l'UFE Pékin, ont à leur tour chacun fait une déclaration liminaire au nom de leurs associations respectives, qui sont jointes au procès-verbal.

M. Payraud a insisté sur la confidentialité des débats et précisé le cadre règlementaire et budgétaire dans lequel s'inscrivent l'étude des dossiers ainsi que les travaux du conseil consulaire. Puis il a présenté un résumé du bilan de campagne pour les pays du rythme sud (année scolaires 2022 et CNB2 2023/2024) et pour les pays du rythme nord (année scolaire 2022/2023 et CNB1 2023/2024) ainsi que des résultats de la CNB1 des 27 et 28 juin dernier.

## **Examen des dossiers individuels**

### **1/ Ecole Française de Mongolie**

**. Dossiers déposés (1 dossier = 1 enfant) :**

**- 2 dossiers de renouvellements tardifs (1 famille)**

**- 1 départ entre la CCB1 et la CCB2 (retour en France d'une famille)**

- **Recevables : 2 dossiers (1 famille)**
- **Rejetés : 0 (0 familles)**

**Toutes les propositions du poste ont été acceptées.**

### **2/ Lycée Français International de Pékin**

**Dossiers déposés (1 dossier = 1 enfant) : 22 dossiers (17 familles)**

- **6 demandes tardives (5 familles) :**
  - 3 premières demandes (3 familles)
  - 3 demandes de renouvellement tardif (2 familles)

- **16 demandes de révision (12 familles) :**
  - 3 pour recours (2 familles)
  - 12 pour changements de filière (9 familles)
  - 1 changement de nombre de parts (1 famille)
  
- Recevables : **20 dossiers** (15 familles)
- Rejetés : **2** (2 familles)
  
- **10 départs (6 familles)** entre CCB1 et CCB2  
(9 dossiers pour retour en France et 1 parti dans le système scolaire chinois).

**Toutes les propositions du poste ont été acceptées, à l'exception de la pondération de 2 dossiers (1 famille). Le président du conseil consulaire a proposé 3 pondérations (2 familles) validées par le conseil consulaire à l'issue d'un vote.**

**Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Néant.